

Le Catalogue collectif national des publications en série

Par Chantal Freschard, Directeur du Centre national du CCN
et Jacques Gana, Adjoint au Directeur

Le Catalogue collectif national des publications en série (CCN) crée en 1983 à l'initiative de la DBMIST (Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique-Ministère de l'éducation nationale) a aujourd'hui atteint sa vitesse de croisière ; il est devenu, malgré des données parfois encore imparfaites, un outil fiable de localisation des publications en séries conservées dans les bibliothèques et centres de documentation français. Il est financé par la DPDU, Sous-direction des bibliothèques (MENJS) qui assure sa tutelle administrative.

UN OUTIL DE LOCALISATION

Le CCN est à la fois une banque de données bibliographiques qui permet l'identification des publications en

série et une banque de données factuelles qui fournit des informations sur les localisations, les états des collections consultables dans les organismes documentaires participant au CCN et les caractéristiques de ces organismes. Sans négliger l'importance de la fonction d'identification bibliographique du CCN, il faut toutefois rappeler que sa véritable raison d'être est de signaler, avec le plus d'exhaustivité et de précision possible, les collections de publications en série des bibliothèques françaises afin d'en faciliter l'accès tant aux utilisateurs finals qu'aux professionnels de la documentation.

La banque de données contient à ce jour 550.000 titres de publications en série dont 204.000 sont localisés dans 2.754 bibliothèques ; elle offre le signalement détaillé de plus de 800.000 collections. Elle se compose de trois fichiers ; un fichier bibliographique, un fichier des localisations et un fichier des organismes documentaires.

Le fichier bibliographique

La pertinence bibliographique des données est garantie par une alimentation régulière de la base à partir des données fournies par le réseau ISDS (International Serials Data System) qui est seul habilité à attribuer les ISSN et les titres-clés, les notices qu'il établit faisant autorité au plan international. Les notices ISDS constituent un réservoir de catalogage pour les bibliothèques qui participent au réseau d'alimentation du CCN. A l'inverse, ces bibliothèques peuvent créer des notices qui sont alors proposées pour validation au réseau ISDS. Il faut savoir que ces notices figurent dès leur création dans la base de données CCN avec un statut provisoire, ce qui les rend accessibles immédiatement sans attendre la validation de l'ISDS qui exige des délais parfois assez longs.

Le fichier des localisations

Ce fichier est relié au précédent par les

numéros d'enregistrement (ISSN pour les notices provenant de l'ISDS et numéros CCN pour les notices provisoires). Il contient les codes d'identification des bibliothèques du réseau, l'état et, si possible, la cote des collections possédées, ainsi que l'indication, au moyen d'une lettre-code, de l'année de mise à jour de l'état de collection.

Le fichier du Répertoire des bibliothèques (RBCCN)

Ce fichier recense les 2.754 bibliothèques qui concourent à l'alimentation du CCN et contient pour chacune d'elles les coordonnées postales et téléphoniques, les modalités d'accès et de consultation des documents ainsi que les services rendus : photocopies, recherches bibliographiques ou documentaires, renseignements par téléphone ou par courrier etc.

Ces trois fichiers constituent une banque de données chargée sur le SUNIST (Serveur universitaire national pour l'information scientifique et technique) et accessible en ligne en permanence tant pour l'interrogation que pour la gestion. La mise à jour est hebdomadaire pour le fichier des notices et interactive pour le fichier des localisations ; les notices ISDS sont intégrées trimestriellement.

UNE ALIMENTATION EN RESEAU

La structure d'alimentation du CCN mise en place à l'origine n'a pas été remise en question puisqu'elle semble avoir donné les résultats escomptés. Elle est fondée sur la décentralisation en ce qui concerne les états de collections et sur la centralisation en ce qui concerne les contrôles bibliographiques. Cette structure se traduit par une organisation du réseau à trois niveaux : un niveau local, un niveau régional et un niveau national.

Le niveau local

Tous les types de bibliothèques coexistent dans le réseau CCN ; en effet, la seule condition exigée pour entrer dans ce réseau est l'engagement de communiquer ses collections, de préférence par la voie du prêt entre

bibliothèques, sans que ceci soit une contrainte absolue, certaines bibliothèques participantes ne pratiquant que la consultation sur place. La diversité de ces bibliothèques est grande puisqu'aucune exclusive n'est pratiquée ni quant à leur statut juridique ni quant au volume de leurs collections. Elles sont habilitées, après signature d'une convention avec le centre régional dont elles relèvent, à saisir elles-mêmes sous des notices existant déjà, leurs états de collection qui sont immédiatement accessibles en ligne par l'ensemble des utilisateurs. En revanche lorsqu'elles cataloguent de nouvelles notices, elles le font sur bordereau qu'elles transmettent, accompagné de la photocopie de la page de titre du périodique, à leur centre régional qui assure la vérification et la saisie des données. Elles reçoivent une formation initiale à l'interrogation et au catalogage de la part de leur centre régional et suivent éventuellement des séances de recyclage. Elles peuvent demander chaque année une édition gratuite de leur catalogue et bénéficient de tarifs privilégiés pour l'interrogation en ligne du CCN et pour l'édition annuelle sur microfiches.

Le niveau régional

Il est composé de 34 centres régionaux du CCN, dont 22 répartis en province dans les Académies et 12 répartis par discipline dans la région parisienne. Leur mission consiste à coordonner et à développer les activités du CCN dans leur zone géographique. Leur rôle se décompose en trois grandes fonctions : une fonction de formation et d'information des bibliothèques participantes, une fonction de promotion et de diffusion du CCN au plan régional. Ils organisent leur activité de manière autonome, chacun dans le contexte qui lui est propre.

Le niveau national

Le Centre national du CCN a sensiblement les mêmes missions que les centres régionaux mais il les accomplit au plan national ; c'est-à-dire qu'il est chargé de coordonner l'ensemble des activités du réseau CCN en assurant un ultime contrôle bibliographique des données, la formation et l'information

des centres régionaux et la promotion du CCN en France et à l'étranger. Il est en outre chargé de l'administration de la banque de données au sens informatique du terme et des relations avec le Centre international de l'ISDS et le CNEPS (Centre national d'enregistrement des publications en série = Centre français de l'ISDS). C'est lui qui est en contact permanent avec le SUNIST et avec la société GSI-ERLI, concepteur du logiciel d'interrogation et de gestion du CCN ; il assure également une partie de l'exploitation informatique de la banque de données ainsi que l'édition et la diffusion de toute une gamme de produits extraits du CCN.

UNE GAMME DE PRODUITS EDITES

Outre l'interrogation en ligne du CCN, les utilisateurs ont à leur disposition un éventail de produits extraits de la banque de données ; ces produits ne s'excluent pas les uns et les autres mais sont au contraire considérés comme complémentaires ; ils permettent de diversifier les modes d'accès au CCN en fonction de la variété des moyens techniques et financiers dont disposent les utilisateurs. La liste en est la suivante :

- Catalogues sur papier édités selon plusieurs critères de tri possibles : catalogues mono- ou multi-bibliothèques, catalogues collectifs régionaux, catalogues thématiques. C'est ainsi qu'ont été édités en 1989, un "Catalogue collectif biomédical", en 1990, trois catalogues collectifs en droit, en sciences politiques et en ethnologie-folklore,
- catalogue des notices localisées sur microfiches dont l'édition est annuelle,
- édition imprimée, annuelle également, du Répertoire des bibliothèques du CCN,
- fourniture sur bande magnétique aux bibliothèques membres du réseau qui en font la demande, des données correspondant à leur fonds pour récupération sur site local informatisé,
- édition sur CD-ROM, enfin, plus particulièrement destinée à l'utilisateur final dans les bibliothèques ; c'est ce produit, plus novateur et aussi plus convivial, qui fait l'objet d'un développement particulier dans les lignes qui suivent.

Myriade, le CCN sur CD-ROM

Pourquoi Myriade ?

La plupart des professionnels de la documentation connaissent maintenant bien le CCN.

Avant lui, la recherche d'un périodique dans une bibliothèque passait par des étapes multiples et souvent aléatoires, par le biais de bulletins de demande itinérants, guidés par quelques rares catalogues collectifs imprimés, souvent partiels et trop anciens.

Avec le CCN, on accède en une seule recherche de quelques secondes à la totalité des informations disponibles en France sur le sujet, depuis n'importe quel terminal, cette information est à jour en permanence, et elle est fiable puisque ce sont les établissements possesseurs des collections eux-mêmes qui l'ont entrée. C'est donc un gain de temps considérable.

L'apparition du minitel bistandard, terminal TTY gratuit, aurait dû permettre de généraliser l'accès au CCN. Cependant, rançon de l'exhaustivité de la banque de données (plus de 800.000 collections recensées en 1990), et d'un programme de recherches très performant, il ne saurait être question de mettre l'interrogation du CCN dans des mains non expertes. Le dialogue d'interrogation suppose un apprentissage, et l'interrogation est coûteuse. Jusqu'en 1988, le CCN est donc resté un outil à la disposition exclusive des bibliothécaires et documentalistes.

La question de mettre le produit à la disposition du grand public (c'est-à-dire aussi sans mot de passe et inscription auprès du serveur) a cependant été à l'ordre du jour tout au long de ces 5 premières années de fonctionnement. Au moins ces 5 années ont-elles permis une croissance et une amélioration des données contenues dans la banque. Le CCN est sans doute aujourd'hui plus facile à mettre à la disposition de tous dans la mesure où le signalement des collections est plus complet et de meilleure qualité qu'à l'origine.

La mise du CCN à la disposition de tous, cela supposait la résolution de 2 questions faciles à poser mais complexes à résoudre :

- Comment rendre l'interface de recherche suffisamment conviviale pour pouvoir dispenser l'utilisateur d'un manuel ou d'une formation ?

- Comment faire pour que la consultation de la base, tout en restant exhaustive et simple, devienne plus économique ?

En 1986, la réponse était double : la version VIDEOTEX ou le CD-ROM.

Contre la version VIDEOTEX, plusieurs bonnes raisons :

- coût de consultation supérieur (et éventuellement si on veut rester dans une tranche de tarification accessible, pertes du serveur) ;

- développement de l'interface complexe et coûteuse à mettre en œuvre, les données pour chaque titre étant susceptibles de couvrir de nombreux écrans de moins de 1000 caractères (contre 2000 pour un terminal classique) ;

- risque de temps de réponses élevés ;

- si l'on veut éviter ces deux derniers problèmes, nécessité d'appauvrir les données, au détriment de la qualité de service ;

Contre la version CD-ROM, des raisons sensiblement moins nombreuses, dont la plus évidente est le coût du produit pour l'utilisateur :

- coût de la configuration. Alors qu'un minitel est gratuit, une configuration incluant un micro-ordinateur de type PC-AT, écran couleur, lecteur de CD-ROM dépasse largement les 30.000 F ;

- coût du produit lui-même. Un CD-ROM tiré à 200 exemplaires revient à près de 3.000 F pièce lorsqu'on y inclut les coûts de préparation des données, pre-mastering, mastering, pressage, impression du livret, et diffusion ;

Cependant, ces coûts peuvent être amoindris dans un proche avenir, pour le premier par l'amortissement de la configuration avec l'utilisation d'autres CD-ROM documentaires (Bibliographies générales et spécialisées se multiplient), le second par l'accroissement du marché qui devrait permettre de réduire sensiblement les coûts de fabrication.

En tout état de cause, nous n'avons

pas, en prenant la décision de réaliser un CD-ROM prioritairement à une version VIDEOTEX, voulu faire un choix définitif. Une version VIDEOTEX du CCN devrait d'ailleurs voir le jour sur le 36.17 avant la fin de 1990, une fois tous les problèmes de simplification de l'interface résolus.

Le choix du CD-ROM de préférence au VIDEOTEX va aussi dans le sens d'une ouverture progressive du CCN au grand public. En effet, les divers produits du CCN ne seront pas concurrents, à l'exception peut-être des microfiches qui seront, lorsque les problèmes de coût seront résolus, très largement remplacées par le CD-ROM. On disposera donc de :

- L'interrogation en ligne pour les professionnels ;

- l'interrogation sur CD-ROM en libre-service dans les bibliothèques, pour les utilisateurs qui se déplacent ;

- l'interrogation sur MINITEL, à domicile, pour les utilisateurs chez eux.

Genèse de Myriade

En 1986, il y avait peu de sociétés en France capables de réaliser ce produit. La DBMIST a pris contact avec la société CEDROM Technologies et financé une pré-étude de faisabilité, le cahier des charges exigeant l'utilisation d'un logiciel soit CD-ROM soit micro déjà existant. La société CEDROM ayant conclu à la nécessité d'un développement spécifique, donc contradictoire avec ce dernier point, le projet s'était arrêté là. Il a été repris au milieu de 1987, lorsque la Société Jouve s'est à son tour lancée dans le CD-ROM documentaire.

Suite à un voyage d'étude aux USA de M. PIC, PDG de Jouve, un certain nombre de logiciels spécifiques de gestion de fichiers de bibliothèques sur CD-ROM ont été examinés. Le choix définitif s'est arrêté sur Le Pac, de Brodart Automation (société américaine importante, spécialisée dans les produits de tous types pour bibliothèques, des rayonnages jusqu'aux développements informatiques intégrés). Ce logiciel a été choisi à la fois pour sa simplicité d'accès comparable

au VIDEOTEX (indispensable étant donné la "clientèle" visée par le CD-ROM du CCN), pour ses potentialités en matière d'interrogation plus sophistiquée, et pour sa "portabilité" quant à la version française. Jouve a conclu un accord de partenariat avec Brodart afin de pouvoir participer au développement du produit CCN.

Le logiciel d'interrogation de Myriade version 0 était fondé sur le système Le Pac version 4. Cette version a été traduite et adaptée selon les spécifications rédigées en commun par le Centre national du CCN et le département Systèmes d'information de Jouve, et réalisée par Brodart.

Après diverses pré-versions posant des problèmes, essentiellement dûs aux localisations du CCN, la version 0 de Myriade a été présentée à la presse et au public le 10 mars 1988, et installée au cours des semaines suivantes dans 20 sites tests situés à Paris et en région Rhône-Alpes. Cette phase de tests s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois de juin 1988, après quoi on a tiré les conclusions de l'expérience. Ces conclusions ont été globalement positives et entraîné la réalisation d'une version définitive de Myriade.

Afin de ne pas briser l'expérience en cours dans les 20 sites test, une version intermédiaire a été diffusée en décembre 1988, correspondant à une réactualisation de la base sans modification des spécifications logicielles, et l'expérience a été étendue à de nouvelles sections de bibliothèques universitaires, portant alors le nombre des sites Myriade à 90 environ.

Nous avons procédé ensuite à une réanalyse de l'application, afin, le cas échéant, de corriger les bogues et les dysfonctionnements et optimiser l'interface utilisateur en fonction des remarques faites. La version définitive est commercialisée depuis décembre 1989.

Le prix public est de 5500 F HT par an, sous forme d'abonnement à 2 disques semestriels (tarif préférentiel pour les établissements sous tutelle de la DPDU (MENJS)).

En outre, la totalité des sections de bibliothèques universitaires devrait être équipée de configurations complètes d'ici à 1991 (soit environ 200 configurations).

Myriade version 1

Myriade nécessite une configuration de base de type IBM PC AT avec écran couleur et lecteur de CD-ROM.

Le logiciel de pilotage du CD-ROM tient sur une simple disquette 5 pouce 1/4, et ne nécessite donc pas de disque dur. Si le logiciel est installé sur disque dur, à l'allumage de l'ordinateur, il y a exécution automatique d'un programme de démarrage qui permet d'accéder directement au CCN sans avoir à connaître le système d'exploitation MS-DOS. Une fois en place sur l'application, la sortie du logiciel CCN est masquée, de même que les procédures de réinitialisation traditionnelles sur IBM PC (CTRL+ALT+DEL) afin d'interdire aux utilisateurs tout usage du micro-ordinateur à d'autres fins que l'interrogation de MYRIADE (ou, dans la prochaine étape, des CD-ROM disponibles dans l'établissement)

MYRIADE fonctionne en deux modes : le mode simple, destiné au grand public, et le mode expert (recherche booléenne "et" et "ou" ou sur des mots) pour les utilisateurs plus avancés. Le deuxième mode peut ou non être masqué, au choix de l'utilisateur, en fonction de son public.

L'interrogation de MYRIADE dans son mode simple est fondée sur deux principes :

- la totale absence de manuel d'utilisation ;
- l'économie maximale de la frappe au clavier.

Pour répondre au premier point, le logiciel est totalement guidé. Chaque écran comporte deux parties : une d'assistance en ligne et une pour afficher les données. En outre, pour chaque étape de recherche, il existe des écrans d'aide complémentaires accessibles par la touche normalisée F1.

Pour répondre au second point, le logiciel n'utilise quasiment que 10 touches de fonctions (passage d'un type de recherche à l'autre) et les 4 touches de déplacement du curseur (haute-basse : déplacement dans les listes, gauche-droite : déplacement dans les étapes de recherche avant-arrière).

Le mode simple permet d'accéder aux notices par 2 points d'entrée : le titre entier, l'éditeur scientifique entier.

Le principe de la recherche en mode simple est le feuilletage d'index par pas successifs : un sur 5000, puis un

sur 70, puis 1 sur 1, puis affichage de la notice complète, choix d'un département, affichage des localisations.

Une variante du mode simple pour les utilisateurs un peu plus avancés permet d'accéder directement au milieu des index en entrant au clavier les premiers caractères du titre ou du nom de l'éditeur recherché. On gagne ainsi un peu de temps en éliminant 2 des 3 pas successifs de recherche.

Le mode simple se complète d'un accès direct aux mots du titre. Ce mode est utile lorsque le début du titre est mal connu. Il fonctionne de la même façon que le précédent : on entre quelques caractères d'un mot au clavier et on débouche immédiatement dans la liste des mots du titre (tous les mots de plus de 2 lettres sont indexés).

Le choix d'un mot provoque l'affichage des titres qui le contiennent.

Dans le mode expert, on a accès aux mots du titre et aux mots de l'éditeur scientifique, avec toutes les combinaisons booléennes de "et" et de "ou" entre titres et éditeurs que l'on peut imaginer. Tous les mots du titre et de l'éditeur scientifique sont indexés.

Enfin, un dernier mode permet d'accéder directement et sans ambiguïté à un périodique, à partir de son ISSN (numéro international standardisé attribué aux périodiques).

Le CD-ROM du CCN étant explicitement réservé aux demandes de prêt, il ne permet d'accéder qu'aux notices CCN localisées.

Par rapport à la version 0 qui a servi de test, cette version apporte des améliorations importantes, notamment sur les points suivants :

- Assistance en ligne plus importante ;
- Ecrans plus "graphiques" ;
- Circulation améliorée : de n'importe quel point d'une recherche, on peut passer à n'importe quelle autre nouvelle recherche ;
- Amélioration des formats d'affichage, l'utilisateur ayant la possibilité de choisir un affichage professionnel ou grand public ;
- Accès booléen optimisé : utilisation des masques, des troncatures, suppression de la liste des mots vides, affichage du nombre de réponses à chaque étape des croisements ;
- Accès feuilletage amélioré.

En outre, dans une version ultérieure, une fonction de déchargement de don-

nées en liaison avec PEB-MICRO (système de gestion du PEB sur micro-ordinateur) sera ajoutée, permettant l'automatisation complète de

la chaîne.

Le logiciel est en version française. Ceci est dû au logiciel pilotant le disque. Prochainement une version

anglaise sera développée. D'ores et déjà, tous les éléments nécessaires à cette version ont été intégrés au CD lui-même.

La participation de la BN au CCN LE CR 35

Par Michel Rival, bibliothécaire au Département des Périodiques chargé du CR.

La Bibliothèque nationale adhère au Catalogue collectif national (CCN) en juillet 1984. Le Centre régional (CR) ainsi créé est donc un des derniers nés du réseau mis en place en 1983. Trois particularités distinguent le Centre régional de la Bibliothèque nationale (CR 35), à savoir sa composition, ses fonctions et ses utilisateurs privés.

Composition du CR 35

L'organisation du CCN repose sur :

- des Centres régionaux (CR) à vocation ... régionale, c'est-à-dire ayant en charge des bibliothèques (ES) implantées dans une circonscription administrative donnée. Tel est le cas des CR de province.
- des Centres régionaux à vocation thématique (art et archéologie, économie et gestion, etc...), regroupant des bibliothèques parisiennes conservant ces fonds spécialisés.

L'extrême diversité des collections de la Bibliothèque nationale réparties entre quatorze départements et services spécialisés ne permettait d'appliquer ni l'un ni l'autre de ces schémas; le rattachement des départements spécialisés aux Centres régionaux parisiens correspondants aurait nui à l'unité intrinsèque de l'établissement.

La solution retenue consista à créer un type de Centre régional original que l'on pourrait qualifier de multi-disciplinaire puisque, outre les collections du Département des Périodiques proprement dit, il regroupe les fonds de périodiques spécialisés des départements et services de la Bibliothèque nationale :

- | | |
|----------------------------|---|
| - Arsenal | - Manuscrits (occidentaux et orientaux) |
| - Arts du spectacle | - Monnaie, médailles et antiques |
| - Cartes et plans | - Musique |
| - Centre de prêt | - Opéra |
| - Entrées étrangères | - Phonothèque |
| - Estampes et photographie | - Publications officielles |

Les fonctions

Chaque Centre régional a pour fonction d'entrer et de localiser les titres de publications en série françaises et étrangères conservées par les bibliothèques qui en dépendent. Ici encore, le CR 35 s'écarte de la règle commune car seules sont intégrées les informations concernant les publications étrangères (ce sont, à terme, 12.000 titres qui seront localisés).

En effet, la gestion du Centre régional de la Bibliothèque nationale a été confiée au Centre national d'enregistrement des publications en série (CNEPS) qui est chargé de l'établissement de la notice d'autorité de toutes les publications en série françaises au sein du réseau international de l'ISDS. Ce réseau constitue le réservoir de notices utilisé par le CCN qui y puisera donc directement les notices françaises, cotes et états des collections de la Bibliothèque nationale lui étant transmis par ailleurs sur bande magnétique (chaque trimestre, plus de 7000 localisations nouvelles ou amendées).

Les utilisateurs privés

Le très grand nombre de visiteurs et de lecteurs, aux besoins variés, la diversité des lieux d'accueil, ont nécessité l'implantation de nombreux terminaux d'interrogation : Accueil, salles de travail tant à Paris qu'à Versailles, salle des catalogues.

Certains services y ont également recours pour la gestion de leurs fonds : Dépôt légal, Catalogue général des Périodiques, Echanges. Ainsi, la Bibliothèque nationale compte huit "entrées privées".

La Bibliothèque nationale est devenue un partenaire à part entière du CCN, au même titre que les 2.800 bibliothèques participantes et la richesse de ses collections sont un apport essentiel.

Tandis que la couverture très large du Catalogue collectif national et les facilités de recherche offertes en font un instrument de travail très apprécié dans tout l'établissement.